McGill | Faculté de médecine dentaire et des sciences de la santé orale

FORMULAIRE D'ACCORD D'ADMISSION EN MÉDICINE DENTAIRE

Votre inscription à la Faculté de médecine dentaire et des sciences de la santé orale est soumise aux conditions précisées ci-dessous. Veuillez remplir ce formulaire et télécharger la copie originale sur votre compte Slate afin de confirmer votre admission.

PRÉNOM ET NOM : _____

ID : _____

ADRESSE : _____

L'offre d'admission au programme de doctorat en médecine dentaire (DMD) de la Faculté de médecine dentaire et des sciences de la santé orale de l'Université McGill est assujettie aux conditions suivantes :

1. **L'Université McGill se réserve le droit de vérifier toute information soumise** dans votre candidature et de retirer l'offre d'admission ou d'annuler l'inscription si des preuves d'informations frauduleuses ou trompeuses sont trouvées.

2. **L'Université McGill se réserve le droit de retirer l'offre d'admission ou d'annuler l'inscription** en cas de non-respect de l'une des conditions énumérées ci-dessous.

En tant que nouvel(le) étudiant(e) admis(e) au programme de DMD de la Faculté de médecine dentaire et des sciences de la santé orale, vous (identifié ci-dessus) comprenez, acceptez et respectez les conditions suivantes afin de confirmer votre admission et afin d'être autorisé à vous inscrire à la Faculté de médecine dentaire et des sciences de la santé orale :

-> Le diplôme utilisé comme base d'admission doit être complété avec succès et conféré au plus tard le 31 juillet avant le début du programme de DMD. Les résultats académiques du diplôme doivent être d'un niveau comparable à celui qui apparaît dans les dossiers académiques soumis au moment de la candidature. En cas de non-respect de ces conditions, l'Université McGill se réserve le droit de retirer l'offre d'admission ou d'annuler l'inscription.

-> Si vous êtes actuellement inscrit à un programme d'études supérieures, vous devez envoyer une lettre de votre superviseur au bureau des admissions indiquant vos progrès et l'achèvement prévu de votre diplôme. Cette lettre doit être soumise dans les 10 jours ouvrables suivant votre acceptation de cette offre. De plus, une confirmation écrite de la soumission de votre thèse doit être fournie par le bureau des thèses (ou l'équivalent) de l'université où vous êtes inscrit aux études supérieures au plus tard le 31 juillet de l'année au cours de laquelle vous commencez le programme de DMD. À défaut de fournir une confirmation de dépôt de votre thèse avant la date limite, votre offre sera retirée. Voir : www.mcgill.ca/dentistry/4-year-dmd- program/requirements.

-> Vous devez signaler rapidement toute exception aux éléments ci-dessus au bureau des admissions de la Faculté de médecine dentaire et des sciences de la santé orale.

-> Si vous n'êtes pas actuellement inscrit à l'Université McGill ou dans un établissement collégial québécois (CÉGEP) reconnu, vous êtes responsable de demander que les relevés de notes officiels finaux de tous les établissements indiqués sur votre compte Slate soient envoyés par le registraire et reçus par l'Université McGill avant le 31 juillet de l'année au cours de laquelle vous commencez le programme de DMD. Le diplôme utilisé comme base d'admission doit être complété avec succès et conféré au plus tard le 31 juillet avant le début du programme de DMD. Les résultats académiques du diplôme doivent être d'un niveau comparable à celui qui apparaît dans les dossiers académiques soumis au moment de la candidature.
Pour savoir comment soumettre les relevés de notes officiels, voir : www.mcgill.ca/accepted/nextsteps/finalmarks.

-> Tout problème en suspens, comme en témoigne votre liste de contrôle de candidature Slate, doit être rectifié avant le 31 juillet de l'année au cours de laquelle vous commencez vos études dentaires de premier cycle ou à une date convenue avec le bureau des admissions.

-> Si vous avez été admis au programme de DMD dans la catégorie clinicien-chercheur (MSc-DMD), vous comprenez que vous devrez soumettre votre thèse écrite ainsi qu'une confirmation écrite de la soumission de votre thèse du bureau des thèses de McGill (ou l'équivalent) avant le 31 juillet de l'année que vous entreriez dans le programme de DMD. Le fait de ne pas fournir cette confirmation de soumission de thèse avant la date limite susmentionnée entraînera votre inéligibilité à poursuivre le programme de DMD.

-> Vous devez compléter une série de vaccinations pour participer aux activités cliniques. Les activités cliniques commencent dès la première année. Le formulaire d'exigences de vaccination pour les nouveaux étudiants se trouve à l'adresse https://www.mcgill.ca/wellness-hub/get-support/physical-health-support/immunization-reviews. Si vous n'avez pas de carnet de vaccinations, vous devrez les demander à votre prestataire de soins, ce qui prend du temps. Une traduction certifiée doit être fournie pour les carnets de vaccination qui ne sont pas en français ou en anglais.

Les documents de vaccination peuvent être soumis pour examen au Student Wellness Hub dès que vous recevez une offre d'admission. Le processus d'examen est effectué sur une base continue par le Student Wellness Hub. Quel que soit l'état de votre vaccination, vous devez télécharger vos documents de vaccination dans un seul fichier PDF via le portail du Hub avant le 1er juin. Veuillez-vous référer aux instructions publiées sur la page web *I've been accepted* pour savoir comment procéder à l'examen de vos documents de vaccination :
https://www.mcgill.ca/dentistry/4-year-dmd-program/ive-been-accepted.

Aux fins de vérification du respect des exigences en matière de vaccination, vous autorisez le bureau des admissions à partager en toute sécurité votre formulaire de vaccination avec le Student Wellness Hub de McGill.

-> Vous comprenez que toutes les vaccinations indiquées sur le formulaire d'exigences de vaccination pour les nouveaux étudiants sont obligatoires. Si vous choisissez de compléter vos vaccinations par l'intermédiaire de votre médecin de famille, vous **devez** suivre le protocole de vaccination de McGill, car le Student Wellness Hub n'acceptera pas de protocoles de vaccination différents.

-> Vous devez fournir, avant le 31 juillet de l'année au cours de laquelle vous commencez vos études dentaires de premier cycle, une preuve de certification en réanimation cardio-pulmonaire (RCP), niveau C ou C+, et en défibrillation externe automatisée (DEA). La certification doit être valide au moins pour la première année de vos études et délivrée ou pleinement reconnue par l'un des organismes suivants : la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC du Canada, la Fondation des maladies du cœur du Québec, la Croix-Rouge canadienne, Ambulance Saint-Jean, l'American Heart Association ou la Croix-Rouge américaine. Les étudiants sont responsables du maintien d'une certification valide pendant toute la durée du programme, à leurs frais.

-> Vous répondez à toutes les autres conditions d'admission indiquées telles que publiées par le bureau des admissions. Voir www.mcgill.ca/dentistry/fr/nos-programmes/programme-de-premier-cycle-en-medecine-dentaire-dmd/exigences.

-> Vous comprenez que vous devrez fournir une preuve de compétence en français niveau B2 au moment où vous commencerez les cours de pratique clinique au début de la troisième année du programme (www.mcgill.ca/dentistry/fr/nos-programmes/exigences-linguistiques). Ne pas obtenir une preuve de maîtrise du français avant la troisième année du programme peut affecter votre éligibilité à rester dans le programme de DMD.

-> La Faculté de médecine dentaire et des sciences de la santé orale utilise des didacticiels et des examens en ligne. Les étudiants devront être équipés d'un ordinateur portable personnel équipé d'un logiciel de traitement de texte ou de bureautique, d'un navigateur Web compatible (E-Curriculum) et d'une connexion Internet. Il est fortement recommandé d'avoir la dernière version de Chrome ou Firefox ainsi qu'un logiciel antivirus à jour. Votre appareil personnel devra également être équipé du système d'exploitation suivant : Windows 7 ou version ultérieure / MAC OS X 10.8 ou version ultérieure. Voir : www.mcgill.ca/dentistry/fr/nos-programmes/programme-de-premier-cycle-en-medecine-dentaire-dmd/frais-droits-de-scolarite-et-instruments.

-> Si vous êtes admis en tant qu'étudiant international, vous devez soumettre, avant le 31 juillet de l'année au cours de laquelle vous commencez vos études dans le programme de DMD les documents confirmant votre autorisation d'étudier au Québec. Les étudiants internationaux doivent satisfaire à toutes les exigences pertinentes des services d'immigration canadiens et québécois. Ce processus peut prendre plusieurs semaines et implique un examen médical. Les étudiants internationaux (non américains) doivent également soumettre avant le 31 juillet de l'année d'inscription au programme de DMD une

déclaration officielle émise par la ou les autorités responsables de leur pays de citoyenneté indiquant qu'ils reconnaissent le programme de formation dentaire délivré par la Faculté et que le diplôme vous permettra d'exercer la médecine dentaire dans ce pays. Vous trouverez des informations supplémentaires ainsi qu'une lettre officielle complémentaire à des fins d'immigration sur la page web *I've been accepted* : www.mcgill.ca/dentistry/4-year-dmd-program/ive-been-accepted.

-> Vous avez été admis à un programme qui comprend une composante obligatoire de travaux pratiques. Si vous n'êtes pas citoyen ou résident permanent du Canada et que vous soyez payé ou non, vous devez obtenir un permis de travail coopératif en plus de votre permis d'études. Veuillez consulter le site Web des Services aux étudiants internationaux de McGill pour plus de détails : www.mcgill.ca/internationalstudents.

-> McGill accorde une grande valeur à l'intégrité académique dans toutes les facettes des études. Nous vous conseillons d'en apprendre davantage à ce sujet sur le site web des droits et responsabilités des étudiants : www.mcgill.ca/students/srr. McGill exige que tous les étudiants nouvellement admis suivent un court tutoriel sur l'intégrité académique avant le début du mois de septembre. Ceci est accessible sous le menu étudiant sur Minerva.

-> Le programme de DMD à l'Université McGill comprend des activités d'enseignement et cliniques dans diverses installations de la région de Montréal.

-> Les étudiants inscrits au programme de DMD sont soumis aux politiques publiées, y compris, mais sans s'y limiter :

a. Compétences et aptitudes essentielles
b. Politiques et procédures de la Faculté de médecine dentaire et des sciences de la santé orale

Pour plus d'information, voir : www.mcgill.ca/dentistry/academicaffairs/policiesandprocedures and www.mcgill.ca/dentistry/fr/nos-programmes/competences-et-aptitudes-essentielles

->Vous serez présent à la séance d'orientation **obligatoire** de trois jours du mardi 19 août au jeudi 21 août 2025 inclusif.
En cas de non-présentation, votre inscription à la Faculté sera annulée.

Les déclarations ci-dessus sont présentées en plus des politiques, procédures et lignes directrices de l'Université McGill, y compris celles présentées par le Secrétariat de l'Université (voir mcgill.ca/secretariat/policies-and-regulations) et celles présentées par la Faculté de médecine dentaire et sciences de la santé orale (voir www.mcgill.ca/dentistry/academicaffairs/policiesandprocedures).

Je, soussigné ci-dessus, ai lu, compris et accepté les conditions d'inscription ci-dessus. J'accepte l'offre d'admission qui m'est faite et déclare que je m'inscrirai à ce titre et en personne à la Faculté de médecine dentaire et des sciences de la santé orale à la date d'inscription au programme indiquée dans ma lettre d'offre. Je comprends que si je ne suis pas présent le jour de l'inscription, ma place sera perdue. Je comprends que toute violation des conditions de cette convention pourra entraîner le retrait de mon offre d'admission ou l'annulation de mon inscription.

Séance d'orientation obligatoire : MARDI 19 AOÛT au JEUDI 21 AOÛT 2025

_____ _____

Date Signature

2001 McGill College Avenue, Room 500
Montreal, Quebec, Canada H3A 1G1
2001, avenue McGill College, bureau 500
Montréal (Québec) Canada H3A 1G1
T: 514 398-7090
undergrad.dentistry@mcgill.ca